HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Professionnelle Aménagement et gestion de la ressource en eau

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,[1]

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Protection de l'environnement* spécialité *Aménagement et gestion de l'eau* est une formation dispensée à l'UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque à Anglet. La formation est ouverte depuis septembre 2007. Elle est dispensée en partenariat avec l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) des Landes. L'objectif de la formation est de former des personnels disposant de compétences fortes sur les aspects techniques de la gestion et du traitement des eaux, mais également sur les aspects économiques et juridiques du domaine (eau potable, assainissement, eaux pluviales et aménagement du bassin versant). La formation est organisée en alternance et permet l'accueil d'étudiants en formation initiale, en formation continue, en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation. La formation académique (470 heures) est découpée en quatre sessions thématiques. Le stage en entreprise est ainsi scindé en trois périodes d'octobre à juin. Un projet tuteuré de quatre semaines en milieu professionnel complète la formation.

Avis du comité d'experts

Le cursus présenté est parfaitement en adéquation avec les objectifs de la formation. Il associe judicieusement les aspects réglementaires et législatifs aux aspects plus techniques de la gestion et du traitement des eaux. Le contenu des enseignements doit ainsi permettre d'acquérir la double compétence technique et administrative affichée. La licence est clairement orientée vers l'emploi dans toutes structures publiques ou privées. La mise à niveau en début d'année est pertinente en termes de contenu et de volume horaire. L'organisation des enseignements en sessions thématiques entrecoupées de périodes de stage de cinq à six semaines est intéressante car elle permet d'accueillir tous les types d'étudiants (formation initiale et continue, contrat d'apprentissage et de professionnalisation). Cette organisation du stage a un intérêt réel dans le domaine de l'eau car elle permet, par exemple, le suivi de dossiers administratifs sur une période étendue d'octobre à juin.

La LP s'intègre clairement dans l'offre globale de l'établissement qui a fait de l'environnement une priorité au niveau formation et recherche. Cette licence professionnelle complète bien les formations existantes en L3 et en master de l'établissement et elle reste originale dans la grande région sud-ouest. Par ailleurs, la LP est bien insérée dans l'environnement recherche de l'UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque et bénéficie de l'appui de la fédération de recherche MIRA « MIlieux et Ressources Aquatiques », fédération regroupant plusieurs unités labellisées de recherche. La formation bénéficie également d'un contexte socio-économique et géographique favorable avec des spécificités propres liées aux zones littorales et touristiques (sensibilité des zones de baignade et contraintes sur la ressource en eau en période de forte affluence) et aux régions agricoles (impact sur la qualité de la ressource en eau). La formation bénéficie également du partenariat avec le lycée agricole de Dax et plus particulièrement des infrastructures disponibles (station d'épuration).

Le pilotage de la LP est assuré par un enseignant-chercheur, responsable de la formation. Les enseignements sont assurés par une équipe pédagogique variée et constituée de 6 enseignants-chercheurs (31 % des heures), 18 professionnels (39 %) et 5 enseignants du secondaire (30 %). Les professionnels de la région sont fortement impliqués dans les enseignements mais également dans l'organisation de la LP. Une commission pédagogique regroupant tous les chargés d'enseignements participe au recrutement et à la gestion des projets tuteurés. La commission pédagogique fait office également de jury d'examen et attribue le diplôme, début juillet. La LP présente également un conseil de perfectionnement adéquat constitué paritairement de professionnels et d'enseignants-chercheurs et enseignants du Lycée Agricole. Il se réunit annuellement et a en charge l'adaptation de la formation et son évolution au regard de la pédagogie et des besoins des professionnels.

La LP accueille en moyenne 17 à 20 étudiants par an. La promotion 2013 a été réduite à seulement 13 étudiants pour privilégier la qualité du recrutement. Compte tenu de l'attractivité de la formation affichée par le nombre de dossiers reçus (>100/an), l'effectif devrait pouvoir se maintenir tout en gardant un niveau suffisant des étudiants. Le recrutement est ouvert à tous les étudiants à Bac +2 (L2 (deuxième année de licence), DUT (Diplôme universitaire de technologie), BTS (Brevet de technicien supérieur)) des domaines sciences et techniques, de géographie, d'hygiène et sécurité, de biologie, etc. Le recrutement est largement national mais concerne, en fait, essentiellement des étudiants de BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole, près de 70 % contre 10 et 13 % pour les L2 et DUT). En conséquence, le nombre de candidats et d'inscrits provenant de l'UPPA est très faible (<3 %). Un réel effort de promotion devra être fait auprès des formations de DUT et de licence au niveau national, mais surtout régional pour équilibrer le recrutement entre BTS et L2/DUT. Le nombre de contrats d'apprentissage oscille entre 4 et 9 par an mais les contrats de professionnalisation restent trop peu nombreux. Compte tenu du niveau de recrutement souhaité par l'équipe pédagogique, le taux de réussite est très élevé (98 %). Les diplômés entrent pour la plupart dans la vie active dans le domaine de l'eau en qualité de techniciens supérieurs ou d'agents de maîtrise, à part égale dans les fonctions publique et privée. Les métiers exercés sont en adéquation avec les compétences métiers affichées par la LP. La durée de recherche du premier emploi est souvent de moins de six mois. Pour les dernières promotions, les taux de poursuites d'études sont restés modestes, de l'ordre de 10 %.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La formation proposée correspond aux thématiques abordées par la fédération de recherche MIRA « Milieux et Ressources Aquatiques», fédération regroupant 7 laboratoires et 111 chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque. Le dossier aurait pu préciser les laboratoires de rattachement des enseignants impliqués dans la LP.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est très significative, avec 37 % des enseignements assurés par des professionnels des différents métiers de l'aménagement et de la ressource en eau et une implication forte de ces professionnels dans l'organisation et l'évolution de la formation. Des visites techniques et des travaux pratiques sur site confortent encore le caractère professionnel de la LP.
Place des projets et stages	Les projets et stages occupent une bonne place pour une LP avec un projet tuteuré de 4 semaines et 16 semaines de stages au total. Les crédits ECTS sont bien répartis entre projet (4 ECTS) et stage (12 ECTS). L'organisation du stage sur trois périodes différentes dans l'année est originale et intéressante car elle permet le suivi d'un projet d'octobre à juin. Le projet tuteuré est également réalisé en milieu professionnel et fait l'objet d'une convention.
Place de l'international	La formation a peu ou pas d'expérience à l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont clairement établies et conformes aux modalités attendues pour une LP. Le recrutement est effectué sur dossier et entretien éventuel par les responsables, avec la participation éventuelle d'un professionnel. Les données fournies montrent que la formation est particulièrement attractive (>100 dossiers/an), mais le nombre de BTS recrutés apparaît néanmoins trop important comparativement aux recrutements de DUT et de L2. Des unités d'enseignement (UE) de préparation sont proposées aux étudiants de L2, mais ce dispositif ne semble pas opérant puisque très peu de L2 intègrent la LP. Une baisse sensible du recrutement est à noter en 2013/2014, ce qui est difficilement compréhensible compte tenu du nombre de dossiers reçus.

	Il n'y a pas de dispositifs particuliers d'aide à la réussite autres que ceux mis en place par l'établissement.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont réalisés essentiellement en présentiel (470h) et organisés classiquement en cours, travaux dirigés et travaux pratiques. Ils sont répartis de façon relativement équilibrée entre professionnels pour 176h, universitaires pour 153h et enseignants du lycée et CFA (centres de formation d'apprentis) partenaires pour 141h. L'organisation des enseignements permet une alternance entre des semaines à l'université et des semaines en milieu professionnel pour tous les étudiants. La formation est ouverte à l'apprentissage avec un nombre significatif de contrats par an (entre 4 et 9 pour des promotions de 20). La formation est ouverte à la VAE (Validation des acquis de l'expérience, 2 depuis 2007) et propose également des solutions adéquates pour l'intégration d'étudiants avec des contraintes particulières comme des sportifs de haut niveau. La place du numérique aurait méritée d'être détaillée.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est organisée en contrôle continu. Les modalités d'évaluation des étudiants sont claires et conformes à celles attendues pour une LP. La compensation entre UE est appliquée. Les stages et projets sont évalués de façon classique par un rapport écrit et une soutenance orale. Le diplôme n'est pas attribué si la note finale de stage et de projet est inférieure à 10.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences est organisé au niveau de l'établissement par le portefeuille d'expérience et de compétences et par la délivrance de l'annexe descriptive au diplôme pour laquelle l'établissement a obtenu le label européen. Les apprentis sont suivis par un livret d'apprentissage. Le livret de l'étudiant et le « Portefeuille de compétences » auraient pu être donnés dans le dossier.
Suivi des diplômés	Des enquêtes sont organisées par l'Observatoire des Etudiants 30 mois après l'obtention de la licence. Le taux de réponse est important (80 %). Le suivi des diplômés est également réalisé par le responsable de la formation. Les données fournies dans le dossier sont précises et complètes (pourcentage d'insertion, durée de recherche, métiers exercés, pourcentage de poursuite d'études). Les données montrent un taux d'insertion professionnel important.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement, constitué paritairement de professionnels et d'enseignants-chercheurs et enseignants du Lycée Agricole, se réunit annuellement. Il a en charge l'adaptation de la formation et son évolution au regard de la pédagogie et des besoins des professionnels. L'évaluation par les étudiants est organisée au niveau de l'établissement mais également via une commission paritaire spécifique à la licence.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'insertion professionnelle est excellente.
- La double compétence « Réglementation et Technique » est effective et assure une formation de qualité.

- La LP est très attractive tant au niveau régional que national.
- Les professionnels du secteur de l'eau sont fortement impliqués dans les enseignements et l'organisation de la formation.

Points faibles :

- Le recrutement en L2 et DUT est trop faible comparativement à celui en BTSA.
- Le nombre de contrats de professionnalisation est faible compte tenu de la demande du secteur et malgré la mise en place de l'alternance.

Conclusions :

Le dossier d'évaluation est très bien présenté et complet. La licence professionnelle *Aménagement et gestion de la ressource en eau* se caractérise par une excellente insertion professionnelle de ses diplômés. Cette insertion s'explique par la qualité et la cohérence des enseignements proposés et l'implication des professionnels dans les enseignements et la vie de la formation. Il est manifeste que le(s) responsable(s) font de la réussite et de l'employabilité de l'étudiant le point central de leurs objectifs. Cette licence professionnelle répond très bien à un besoin encore très important dans ce secteur d'activité. Elle offre aux étudiants une double compétence dans le cadre des métiers qu'ils occuperont. Elle jouit manifestement d'une attractivité importante au niveau régional et national attestée par le nombre important de candidats majoritairement (en moyenne 68 %) externes à l'Aquitaine. Les taux de réussite sont excellents et les étudiants trouvent facilement et rapidement un emploi dans le domaine. La formation devra cependant diversifier son recrutement en augmentant ses effectifs de DUT et L2 comparativement à ceux de BTSA. On peut en effet regretter que des titulaires de DUT ou de L2 ne soient pas plus nombreux, mais on doit noter également que le pourcentage des candidatures de ces deux publics est également faible (entre 11 et 25 %). Il serait souhaitable que les responsables de la formation analysent les raisons de la baisse des effectifs afin de l'enrayer. A l'avenir, la formation pourrait s'ouvrir plus à l'international compte tenu des besoins importants de nombreux pays dans ce secteur.

Observations de l’établissement

L'université de Pau et des Pays de l'Adour ne présente pas d'observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES concernant la formation suivante :

- LP Aménagement et gestion de la ressource en eau

Fait à Pau le 10/07/2015

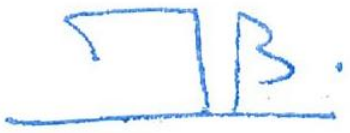

Michel Braud
Vice-président de la CFVU